

Hausse des effectifs à la HEP-BEJUNE et reconnaissance nationale de la formation primaire

La Haute Ecole Pédagogique BEJUNE, qui forme les enseignant-e-s des cantons de Berne (francophone), du Jura et de Neuchâtel, connaît une augmentation de ses effectifs de 14% pour la rentrée 2013. Cette tendance se confirme année après année et représente plus de 20% depuis 2008.

Cette rentrée académique coïncide, pour la filière primaire, avec une reconnaissance nationale délivrée par la CDIP concernant son nouveau programme de formation introduit à partir de 2012.

Augmentation du nombre d'étudiants

Depuis sa création en 2001, la HEP-BEJUNE connaît une augmentation régulière du nombre d'étudiants. Cette évolution est particulièrement marquée cette année où, dans un contexte de pénurie annoncée, la profession enseignante se révèle être une voie professionnelle attractive.

Ainsi, 148 étudiants ont débuté leur bachelor en enseignement primaire, soit près de 40 étudiants supplémentaires en comparaison des effectifs de ces dernières années. En fonction des estimations de postes à repourvoir au cours de ces prochaines années, aucune régulation n'a été mise en œuvre malgré un nombre important de candidates et candidats. Pour cette rentrée 2013, le nombre d'étudiants en formation primaire est de 360.

Les filières en formation secondaire accueillent 112 nouveaux étudiants portant à 214 le nombre de personnes en formation secondaire 1 ou 2. L'inadéquation entre le nombre de candidats inscrits et les places de stage disponibles a rendu nécessaire la mise en œuvre d'une régulation limitant le nombre d'étudiants admis en formation pour certains profils. Cette disposition n'a concerné ni le degré secondaire 1, ni les disciplines en déficit d'enseignants au degré secondaire 2.

Dans le domaine de l'enseignement spécialisé, les effectifs sont relativement stables, oscillant aux alentours de 20 personnes par année de formation. Durant cette année académique, 60 personnes suivront les cours du master en enseignement spécialisé.

Au total, la HEP-BEJUNE accueille 726 étudiants au sein de ces différentes filières de formation initiale et postgrade pour cette rentrée académique 2013, contre 637 en 2012.

Par ailleurs, on constate une légère augmentation du nombre d'hommes en formation, notamment au degré primaire. Déjà observée en 2012, cette tendance se poursuit et se confirme, passant de 12.4% en 2011, à 14.8% en 2012 et à 18.6% pour cette année. On atteint même 23% si on ne prend en compte que les étudiants débutant leur formation en 2013.

Reconnaissance du titre de formation primaire

Le Comité de la CDIP¹ a confirmé la reconnaissance des diplômes de hautes écoles pour les enseignantes et enseignants des degrés préscolaire et primaire délivrés par la Haute Ecole Pédagogique BEJUNE. Le diplôme faisait en effet l'objet d'un processus obligatoire tous les sept ans de renouvellement de cette reconnaissance nationale. La Commission de reconnaissance a constaté que la HEP-BEJUNE offrait une formation de niveau élevé pour l'enseignement aux degrés préscolaire et primaire.

Comme toutes les institutions de formation des enseignants de niveau tertiaire, la HEP-BEJUNE montre de grandes ambitions pour mettre en œuvre les nouvelles politiques de formation des enseignants et s'inscrire dans les processus de professionnalisation du métier d'enseignant. Elle vise un niveau d'expertise élevé par un programme de formation à l'enseignement primaire exigeant et évolutif. Elle assume avec les instances politiques des trois cantons qui la constituent les nouvelles orientations stratégiques de la formation. En cela, la HEP-BEJUNE s'inscrit dans la mouvance globale des Hautes Ecoles en fondant son nouveau programme de formation sur les prescriptions des Accords de Bologne, les recommandations de la CDIP et la cadre commun des HEP romandes et de l'IUFE pour la formation des enseignants du degré primaire du 19 octobre 2010.

Un nouveau programme de formation initiale à l'enseignement primaire a été mis en place et est construit pour s'adapter et répondre aux exigences du modèle de qualification qui s'est imposé dans les HEP partenaires romandes et qui les conduit à délivrer un seul diplôme couvrant l'empan des huit degrés du primaire. Les étudiants issus de la HEP-BEJUNE sont donc habilités à enseigner dans les cycles I (degrés 1-4 HarmoS) et II (degrés 5-8 HarmoS) de l'école primaire en obtenant, après trois ans de formation, un diplôme pour l'enseignement primaire 1-8 (bachelor à 180 crédits ECTS).

Tous les étudiants suivent un tronc commun qui englobe les connaissances utiles à l'enseignement primaire 1-8. Français, mathématiques, allemand, sciences humaines et sociales, sciences de la nature forment les disciplines didactiques noyaux (la dotation de ces disciplines a été renforcée dans le nouveau programme) de son tronc commun qui autorisent la délivrance d'un diplôme 1-8 avec spécificités eu égard aux besoins des horaires de l'école primaire afin de faciliter l'employabilité et la mobilité professionnelle. Les disciplines noyau représentent entre 64 et 72 % du temps d'enseignement en Suisse romande.

Exigences complémentaires dans le domaine des langues : l'étudiant doit attester d'un bon niveau de maîtrise de la langue 1 au plus tard avant le début de la deuxième année d'études.

L'étudiant doit attester au minimum d'un niveau B2 pour la langue 2 au plus tard lors du 3^{ème} semestre d'études.

Lorsqu'il se forme à l'enseignement de la langue 3, l'étudiant doit attester au minimum d'un niveau B2 pour cette langue au plus tard lors du 3^{ème} semestre d'études.

Les étudiants choisissent en outre le cycle dans lequel ils vont se spécialiser et suivent des stages tout au long des trois années de formation, selon le principe de l'alternance théorie-pratique.

¹ Conférence des directeurs de l'instruction publique

Nouvelle organisation des cours pour la formation secondaire

Les étudiants des filières pour l'enseignement secondaire qui démarrent leur formation cette année auront sensiblement moins de cours à suivre. Les stages dans les établissements scolaires, bien que de durée inchangée, seront mieux valorisés en termes de crédits de formation. Les parcours de formation ont été mieux définis en fonction des filières de formation. Des ateliers et des accompagnements en effectifs réduits ont été introduits.

La palette de cours à suivre devient aussi plus attractive car les étudiants sont sollicités pour orienter leur parcours : le plan de formation comprend des unités à choix ainsi qu'un module d'ouverture. L'objectif est d'alimenter la réflexion sur les pratiques éducatives et la professionnalité enseignante, de favoriser et de consolider la culture générale et pédagogique des apprenants.

Il s'agit de véhiculer, dès la formation initiale, l'importance de s'inscrire dans une philosophie d'apprentissage, de formation tout au long de la vie et d'ouverture au monde. A ces fins, l'étudiant construit un programme personnalisé de formation intégrant des conférences, des cours ou d'autres actes de formation qu'il choisit dans l'offre de la HEP mais également au-delà.

Enseignement spécialisé

Le master en enseignement spécialisé est ouvert aux titulaires d'un bachelor ou diplôme d'enseignement et aux non titulaires d'un tel diplôme ayant obtenu un bachelor dans un domaine voisin complété par une formation complémentaire pédagogique.

Au delà de l'évolution des effectifs décrit précédemment, la volée 2013 se caractérise par un nombre important, pratiquement 50 %, de candidats n'étant pas au bénéfice d'un titre d'enseignement.

Le programme à temps partiel permettant une formation en emploi et l'adéquation entre "profils et besoins du terrain" sont des éléments évalués de manière très positive par les étudiants favorisant ainsi l'attractivité du programme proposé. Une attractivité qui doit encore être renforcée afin de mieux répondre aux besoins du terrain exprimés en nombre de postes de travail et de compétences attendues dans ce domaine spécifique.